L'énergie est dans nos pays un bien de première nécessité. Pour vivre décemment, nous avons tous besoin d'électricité et de chauffage. Or, aujourd'hui encore, un grand nombre de Belges n'ont pas accès à ces biens ou très difficilement. Ils sont dans l'incapacité de payer leur facture d'énergie en fin de mois, se voient parfois couper l'accès au gaz ou à l'électricité ou sont contraints de diminuer drastiquement leur consommation, en risquant de mettre en péril leur santé et de se marginaliser.

Deux grandes variables peuvent déterminer la précarité énergétique en Belgique. La première est le coût de l'énergie. Celui-ci dépend du distributeur, du prix global de l'énergie et des dispositifs existants pour réduire ce prix (tarif social, etc.). La seconde variable est la quantité d'énergie consommée. Cette quantité dépend principale-

ment du logement dans lequel la personne habite, des appareils électroménagers dont elle dispose (état, nombre, etc.), de la performance de son système de chauffage (entretien, qualité, etc.) et de ses habitudes de vie.

Quelles sont les grandes tendances et données statistiques sur la question en Belgique ? Qu'en est-il de l'évolution du prix de l'électricité et du gaz ? Quel est l'état global de l'habitat dans notre pays? Combien de ménages la précarité énergétique touche-t-elle ? Telles sont quelques questions auxquelles on va tenter de répondre ici. Les enjeux de la précarité énergétique et le rôle à jouer par les entreprises d'économie sociale seront également traités. Enfin, on présentera plusieurs bonnes pratiques répertoriées au sein de l'économie sociale, qui participent à réduire la précarité énergétique.

www.pourlasolidarite.eu





L'économie sociale, actrice de la lutte contre la précarité énergétique









## cahiers de la solidarité n° 19

## « L'économie sociale, actrice de la lutte contre la précarité énergétique »



La précarité énergétique est communément définie comme la difficulté pour un foyer à payer ses factures en énergie – principalement en chauffage – pour son logement et à satisfaire ainsi un de ses besoins élémentaires. Deux grandes variables peuvent déterminer la précarité énergétique : le coût de l'énergie qui dépend du distributeur, du prix global de l'énergie et des dispositifs pour réduire ce prix et la quantité d'énergie consommée qui dépend du logement, des appareils électroménagers, de la performance du système de chauffage et des habitudes de vie.

Cette précarité touche surtout les plus vulnérables : chômeurs, foyers à faibles revenus, jeunes, familles monoparentales, personnes agées, malades ou handicapées.

Avec cette nouvelle étude, Pour la Solidarité (PLS) met en lumière la question de la précarité énergétique et le rôle que peut jouer l'économie sociale face à cette problématique qui devient un enjeu politique majeur tant au niveau national qu'européen.

**Objectif** : Sensibiliser afin d'élaborer des stratégies d'actions et d'encourager la concrétisation des projets visant la lutte contre la précarité énergétique.

Cibles: Les acteurs de l'économie sociale ont un rôle à jouer dans le développement de nouvelles formes de production, approvisionnement et utilisation de l'énergie autant que dans l'accompagnement social des personnes victimes de précarité énergétique.

Contenu: L'énergie est dans nos pays un bien de première nécessité. Pour vivre décemment, nous avons tous besoin d'électricité et de chauffage. Or, aujourd'hui encore, un grand nombre de personnes n'ont pas accès à ces biens ou très difficilement. Ils sont dans l'incapacité de payer leur facture d'énergie en fin de mois, se voient parfois couper l'accès au gaz ou à l'électricité ou sont contraints de diminuer drastiquement leur consommation, en risquant de mettre en péril leur santé et de se marginaliser.

Deux grandes variables peuvent déterminer la précarité énergétique. La première est le coût de l'énergie. Celui-ci dépend du distributeur, du prix global de l'énergie et des dispositifs existants pour réduire ce prix (tarif social, etc.). La seconde variable est la quantité d'énergie consommée. Cette quantité dépend principalement du logement dans lequel la personne habite, des appareils électroménagers dont elle dispose (état, nombre, etc.), de la performance de son système de chauffage (entretien, qualité, etc.) et de ses habitudes de vie.

L'Union Européenne en raison de son rôle de législateur en matière d'énergie, a une influence directe sur le prix et ainsi sur l'un des facteurs prépondérants de la précarité énergétique.

Quelles sont les grandes tendances et données statistiques sur la question en Belgique ? Qu'en est-il de l'évolution du prix de l'électricité et du gaz ? Quel est l'état global de l'habitat dans notre pays ? Combien de ménages sont touchés par la précarité énergétique ? Quelles sont les bonnes pratiques belges et européennes expérimentées par des entreprises de l'économie sociale ? Telles sont les questions traitées dans cet ouvrage.

Contact

Denis Stokkink, Président de PLS denis.stokkink@pourlasolidarite.eu 02 535 06 88 www.pourlasolidarite.eu

## Table des matières

I. Présentation du concept de précarité énergétique

Introduction
Apparition du concept et ses multiples causes
Conséquences
Prise en compte communautaire européenne

II. Contexte belge et rôle de l'économie sociale

Introdiction
Constats
Rôle de l'économie sociale
Enjeux - Recommandations
Bonnes pratiques de l'économie sociale en Belgique

III. Benchmarking européen

Conclusions